



EH/JFS/CS

COMMUNE DE GRIES

56, rue Principale - 67240 GRIES

☎ 03 88 72 42 62

mairie@gries.fr

www.gries.eu

Accusé de réception en préfecture
67-216701698-20230330-23_01272-DE
Date de télétransmission : 31/03/2023
Date de réception préfecture : 31/03/2023

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 30 mars 2023 à 20 h Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 21

Conseillers présents : 18

Conseillers représentés : 2

Date de convocation : 24 mars 2023

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Géraldine FURST, Mme Agnès GUILLAUME, M. Maxime KERN, Mme Sabrina KIMMICH M. Pierre KOCH, Mme Sabine KROMMENACKER, M. François LAEUFER, Mme Emmanuelle PARISSÉ, M. Philippe SCHILLING, M. Alain VOLTZENLOGEL

Absents avec pouvoir : Mme Carole METZ, pouvoir à M. Maxime KERN
Mme Joan MAAGER, pouvoir à M. Philippe SCHILLING

Absents non représentés : Mme Paola DI MICHELE

Objet : Vote du budget primitif 2023

M. le Maire soumet le Budget Primitif 2023 dans son ensemble à l'assemblée. Il s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à hauteur d'un montant de **2 744 135.84 €** et se décompose ainsi :

- Section de **fonctionnement** : **2 132 485.78 €** (dépenses et recettes)
- Section d'**investissement** : **611 650.06 €** (dépenses et recettes)

M. le Maire présente le Budget Primitif 2023 en détail, section par section en fonctionnement, opération par opération en investissement, et donne les compléments d'informations sollicités.

Entendues les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 23 mars 2023,

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, **DECIDE**

- **DE VOTER** le Budget Primitif 2023

- Chapitre par chapitre pour la section de fonctionnement,
- Chapitre et opération pour la section d'investissement,

Comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses	Opérations réelles	1 910 790.00 €
	Opérations d'ordre	221 695.78 €
	TOTAL	2 132 485.78 €
Recettes	Opérations réelles	2 102 485.78 €
	Résultat reporté	30 000.00 €
	TOTAL	2 132 485.78 €

Section d'investissement

Dépenses	Opérations réelles	446 900.00 €
	Restes à réaliser	155 297.59 €
	Résultat reporté	9 452.47 €
	TOTAL	611 650.06 €
Recettes	Opérations réelles	387 454.28 €
	Opérations d'ordre	221 695.78 €
	Restes à réaliser	2 500.00 €
	TOTAL	611 650.06 €

- **D'APPROUVER** le budget primitif 2023,
- **DE FIXER** à 199 945.04 € le montant du virement de la section de fonctionnement pour le financement des dépenses d'investissement,
- **DE FIXER** provisoirement le produit net attendu des contributions directes à 1 332 000 €.

Délibération rendue exécutoire
Transmise à la Sous-Préfecture le 31 mars 2023

Publiée ou notifiée le 31 mars 2023
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER

Le secrétaire,
Maxime KERN

